

CINEMA ET HISTOIRE COMME VECTEUR D'VEUIL DES CONSCIENCES AFRICAINES

Chérif Keïta, le Zoulou né au Mali réunit le sud et l'ouest du continent

Après son film « Namballa Keïta : un tirailleur et son village » déjà à l'affiche (du 6 au 10 décembre) aux rencontres cinématographiques de Sya à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), notre compatriote Chérif Keïta vient de donner son accord, à la demande de l'ANC (Afrique du sud) faite à travers l'ancienne vice-présidente du pays, Mme Baleka Mbete, pour la diffusion de trois de ses films sur leur histoire politique. Celle-ci se fera donc entre le 16 et le 20 décembre lors du grand congrès du parti de Nelson Mandela, qui doit élire le prochain président du parti et le candidat aux élections de 2024, importante échéance. Dans ce contexte, *Le National* est allé à la recherche dans le trésor cinématographique de M. Keïta, notamment sur la relation entre le Mali et la lutte des sud-africains (dont la version française avait été proposée à "Africa is a Country" a été récemment mise sur certains africains, en l'occurrence sénégalais).

Celui que Dr. Zweli Mkhize, Gouverneur de la Province du KwaZulu-Natal (2009-2014) a qualifié de « Zoulou né au Mali » est un intellectuel de haut vol. Chérif Keïta, c'est de lui qu'il s'agit, brille par ses productions cinématographiques de belle facture, lesquelles, fait rare, sont des traits d'union entre l'ouest africain et le sud du continent forts éloignés l'un de l'autre. Mais par ses œuvres, Chérif a construit un pont entre les deux que les Africains gagneraient à traverser régulièrement de part et d'autre. Dans son discours prononcé à Los Angeles le 9 novembre 2009, lorsqu'il dirigeait une délégation de son pays au mémorial organisé pour les missionnaires Wilcox, les volontaires blancs américains qui se sont sacrifiés pour la libération de l'Afrique du Sud entre 1887 et 1918, Dr. Zweli Mkhize disait ainsi à l'endroit de Chérif : «...Pour terminer, je dois rendre hommage au "Zoulou" né au Mali, le Professeur Chérif Keïta. C'est lui qui nous a réunis ici aujourd'hui pour nous raconter une histoire vieille de plus de 100 ans. Professeur de français, qui n'avait jamais visité l'Afrique du Sud avant de "rencontrer" (découvrir) John Dube (le fondateur de l'ANC) et qui n'avait jamais fait de recherche sur l'histoire du pays quand il débarquait à Durban, je dirai de lui qu'il a été envoyé par les mânes de nos héros morts... En zoulou, il y a une expression qui dit : "kuyofa abantu kusale izibongo, yizo ezosala zibadabula nasemantwini". En anglais, on dit que les morts continuent à vivre dans les louanges des vivants pour leurs bienfaits à l'humanité. Cela veut dire que le Révérend Wilcox ne mourra jamais. Nous sommes venus ici avec les petits-enfants du Dr. John Dube afin qu'ils remercient la famille Wilcox au nom des leurs. On ne peut pas dire l'histoire de Dube sans mentionner Wilcox... » Que l'ANC demande la diffusion des films de Keïta durant son congrès de décembre 2022 revêt un sens profond. C'est la 55ème Conférence nationale lors de laquelle le parti au pouvoir élit son nouveau président, et cette personne sera le candidat ou la candidate aux élections présidentielles. Actuellement, Ramaphosa, le président de l'Afrique du sud, est aussi le président de l'ANC. Mais il a des challengers au poste de président du parti. La conférence de ce mois de décembre doit ou le reconduire s'il gagne la majorité des voix, ou le remplacer par celui ou celle qui obtiendra le plus de voix des délégués. Or, sur le starting block, se trouve Dr. Zweli Mkhize. Autre personnalité sur laquelle il faut dire un mot est Baleka Mbete, celle par qui la demande de diffusion par l'ANC des films de Keïta a été faite à l'auteur, est une femme politique sud-africaine qui a été présidente de l'Assemblée nationale d'Afrique du Sud de mai 2014 à mai 2019. Elle était auparavant la présidente de l'Assemblée nationale de 2004 à 2008 et vice-présidente d'Afrique du Sud

de 2008 à 2009 sous Kgalema Motlanthe. On comprend qu'il s'agit sans ambiguïté de productions dont la valeur historique, politique et sociologique est coulée dans du zinc, métal très résistant. Raison pour laquelle les films de Chérif Keïta passeront non seulement sur le site de la Conférence de l'ANC, mais aussi à la télé nationale pour l'édification de tous les citoyens. Autrement dit, la belle En fait, la belle trilogie de films (2005, 2009 et 2014) du Zoulou né en terre mandingue sera projetée non seulement au Congrès sur les antennes de la télévision nationale.

Ce n'est pas tout. Entre l'Afrique du sud et le Mali, entre Madiba (Nelson Mandela) et le Mali, il y a de l'histoire à enseigner aux générations à venir. Qui mieux que Chérif Keïta, l'enfant de Nana-Kéniéba, le Zoulou descendant de Soundjata Keïta, le chercheur et directeur de Collège en Amérique, qui a su prêté bonne oreille aux récits des griots de Kéla, non sans plonger le nez dans les livres d'histoire écrits par les plus éminents Professeurs, peut nous la raconter ? Parole donc à Keïta !

MADIBA ET LE MALI

Il y a entre le Mali et l'Afrique du Sud un lien remarquable datant de sa lutte pour la liberté et encouragé par le travail que mène l'auteur de cet article.

Un proverbe malien dit que dans la vie, aucune occasion (aucun lien) n'est ni négligeable ni trop petite [Sababu mandogô]. C'est la raison pour laquelle au Mali et peut-être dans l'Afrique entière, les relations interpersonnelles sont sacrées parce qu'elles sont les fondements de la personnalité, mōgōya (ubuntu, en Afrique australe). En effet, s'il est vrai que l'on vient au monde en tant qu'être humain, on ne devient une personne (mōgō) que par le soin des autres personnes. Et le jour où l'on quitte ce monde dans la dignité, ce ne sera que grâce à l'amour et au soin des autres, de la communauté. Dans les deux décennies ou plus que j'ai consacrées à ma recherche sur l'Afrique du Sud, je pensais avoir éprouvé et découvert les liens les plus étranges entre des gens distants les uns des autres, entre des lieux éloignés et entre ma propre personne et les endroits où je vis. En témoignent les récits de ma trilogie de films sur les intellectuels qui ont été les pionniers de la lutte pour la démocratie en Afrique du Sud. Je ne savais pas qu'une surprise m'attendait encore.

Il y a quelques années, une connaissance à moi, chercheur à la Fondation Mandela pour la mémoire, m'a adressé une question à propos de certains points du Journal de voyage de Mandela en 1962. Les notes disaient que quand il est arrivé à Bamako en avril de cette année-là, étape importante de son périple africain en quête de soutien de la part

des gouvernements progressistes d'alors, Mandela a été présenté à un haut responsable du Ministère des Affaires étrangères, un homme du nom de Lamine Keïta, lequel l'a écouté avec sollicitude avant de le présenter au Président Modibo Keïta. La suite de l'histoire est connue : au nom de la nouvelle nation du Mali, Modibo Keïta a promis d'appuyer la lutte du peuple sud-africain aussi longtemps qu'il serait au pouvoir. Cette aide généreuse n'a jamais fait défaut même sous les futurs gouvernements du Mali. Pour cette aide, Modibo Keïta s'est vu décerner à titre posthume la médaille des Compagnons d'Oliver R. Tambo en 2006 par le gouvernement de l'Afrique du Sud démocratique.

Le chercheur en question me demandait si à tout hasard je connaissais ce Lamine Keïta et s'il était un parent à moi. A ma grande surprise, j'ai découvert qu'il était en effet un "cousin adoptif" à mon père à travers M. Makamba Keïta, le chef de canton (Jamanatigi) de Badougou Djolibou, où j'ai passé ma prime enfance. J'avais connu ce grand commis de l'état malien quand j'étais un petit garçon mais je ne savais pas le poste important qu'il occupait dans le gouvernement de Modibo Keïta. Il est décédé il y a longtemps, à un moment où moi, j'avais déjà quitté le Mali. Ainsi, à travers une question posée un peu au hasard par la Fondation Nelson Mandela pour la Mémoire, j'ai découvert subitement le lien inattendu entre mon village d'enfance (le village natal de Salif Keïta, qui a su si bien célébrer Mandela à travers le monde) et la première traversée de l'Afrique par un homme du village sud-africain de Qunu, lequel était destiné à la célébrité de par son leadership dans la lutte âpre et longue pour la liberté dans son pays.

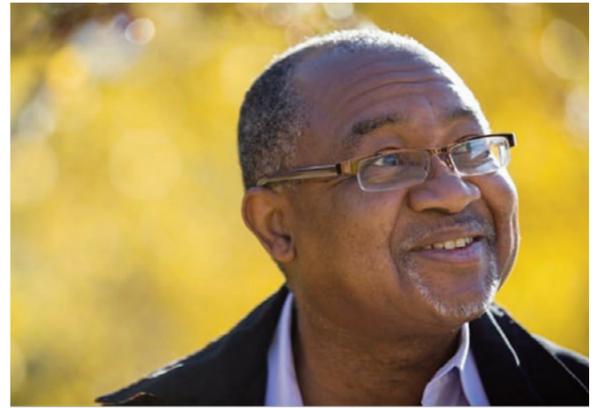
"Sababu mandogô", comme nous le disons en bambara, "aucune occasion (lien) n'est négligeable dans la vie."

L'histoire de ma propre relation avec Madiba a commencé en 1999, après ma première visite en Afrique du Sud, accompagné de 17 étudiants de Carleton College et de Saint Olaf College, en tant que co-directeur d'un séjour d'études d'un mois sur le thème, "Poésie, performance et politique identitaire en Afrique du Sud." C'est durant ce voyage que j'ai découvert pour la première fois le personnage historique de John Langalibalele Dube (1871-1946), ce héros caché derrière des héros plus connus de la lutte contre l'Apartheid. J'avais été profondément ému par son histoire de co-fondateur et premier président de l'ANC et d'éducateur d'avant-garde qui s'était inspiré du leader africain-américain Booker T. Washington pour construire en 1900, en partenariat avec sa première épouse Nokutela, le célèbre Institut Ohlange (devenu Lycée), où Mandela avait choisi d'aller voter pour la première fois en avril 1994. De plus, j'étais fasciné par un intel-

lectuel africain qui nous avait précédés, moi et bien d'autres générations d'Africains, sur le chemin des études aux Etats-Unis. Je décidais ainsi de m'informer sur cet homme méconnu et de documenter par le cinéma sa vie et ses mouvements Outre-Atlantique à une époque si lointaine (entre 1887 et 1899).

Pour moi, le point de départ le plus évident était Madiba (nom de clan royal de Mandela), qui en tant que candidat aux premières élections historiques, avait exprimé publiquement sa gratitude envers Dube en allant s'incliner sur sa tombe le 27 avril 1994 en déclarant : "M. le Président, je suis venu vous dire que l'Afrique du sud est aujourd'hui libre." Par le truchement d'une correspondante étrangère que je connaissais en Afrique du Sud, j'ai écrit à Madiba pour lui demander de m'accorder une interview filmée sur Dube. Il a accepté en principe mon audience mais a demandé à recevoir les questions à l'avance. Chose que j'ai faite aussitôt. A ma grande déception, après avoir examiné mes questions, il a répondu avec beaucoup de sincérité que lui-même ne savait presque rien de Dube et qu'il lui faudrait faire des recherches pour répondre à mes questions. Il m'a fait transmettre sa bénédiction et ses meilleurs vœux de réussite dans mon projet. Même si je regrettais l'occasion manquée de rencontrer Madiba en personne, j'ai vu dans sa réponse aussi bien un honneur qu'un défi qui m'était lancé personnellement : de retrousser mes manches et de descendre dans les tranchées pour trouver les réponses que lui et sa génération de leaders n'avaient pas sur les origines de la Longue Marche du peuple sud-africain vers la Liberté.

A mon insu et certainement sans que Madiba ne s'en doute, les 15 années qui ont suivi me verront investi corps et âme dans une entreprise qui, aux yeux de bien des gens en Afrique, ressemblait plus à "une possession par l'esprit des ancêtres" qu'à une recherche académique habituelle. En effet, je devais découvrir très vite qu'en 1887, le jeune John Dube, âgé seulement de 16 ans, avait été amené aux Etats-Unis par le Révérend William Cullen Wilcox (1850-1928) et sa femme Ida Belle (1858-1946), deux missionnaires protestants blancs avec des racines profondes dans ma ville de Northfield au Minnesota. En 2007, l'histoire devait prendre une tournure encore plus étrange avec ma découverte qu'elle avait des liens avec des vieilles tombes se trouvant dans un cimetière derrière ma maison. Et ce sont ces tombes, où sont enterrées les parents de Madame Wilcox qui m'ont permis de découvrir chemin faisant l'histoire d'une pionnière oubliée de la lutte de libération en Afrique du Sud : Nokutela Mdima Dube (1873-1917), la première épouse du Révérend John Langalibalele Dube. De fil en aiguille, j'ai été amené à rechercher et identifier en 2011 sa tombe anonyme dans un ci-



metière délabré de Johannesburg, le Brixton Cemetery, et à mener une campagne pour non seulement ériger un monument funéraire sur sa tombe mais également pour que l'Afrique du Sud l'honore comme il se devait, en lui attribuant la Médaille d'Or de l'Ordre du Baobab en 2017, exactement 100 ans après sa mort. En 2005, lorsque j'ai fini mon premier film documentaire, "Oberlin-Inanda: The life and Times of John L. Dube," j'ai été invité à le présenter au Festival International du Film de Durban (DIFF). A cause des références que le film faisait à Mahatma Gandhi, l'illustre voisin de John Dube et de sa femme Nokutela à Inanda, il fut vite remarqué par Son Excellence le Consul général de l'Inde à Durban, M. Ajay Swarup, lequel m'a contacté pour me demander d'accepter une projection privée au domicile d'une personnalité importante de la communauté indienne de Durban. Il s'agissait à ma grande surprise de Mme la Professeure Fatima Meer, empêchée par la maladie, mais que je connaissais de réputation comme l'amie personnelle et l'auteur d'une biographie de Nelson et de Winnie Mandela. Après la projection, impressionnée par mon travail, l'ancienne Professeure de sociologie et la célèbre militante anti-Apartheid m'a demandé une copie du film qu'elle se proposait de faire remettre en main propre à Madiba par son neveu, l'avocat personnel du président retraité.

En 2011, je devais recevoir une invitation officielle pour présenter mon deuxième film, "Cemetery Stories: A Rebel Missionary in South Africa," à la Fondation Nelson Mandela pour la Mémoire, à Johannesburg. La division Recherche de l'institution avait suggéré que cette projection se fasse à la résidence de Mandela, juste en face. Mais cette idée n'a pas eu le soutien de l'intendance de l'ancien Président à cause de l'âge avancé de ce dernier. Néanmoins, ils ont demandé qu'une copie du film soit faite afin qu'il puisse le regarder à son aise. Même si je voyais s'évaporer de nouveau ma chance de rencontrer Madiba en personne, j'étais heureux le jour de la projection, présidée par M. Ahmed Kathrada, le compagnon de lutte de Mandela, de me sentir juste à quelques pas de lui, physiquement et spirituellement. Vive l'esprit de Mandela et vive le Mali, qui l'a soutenu depuis les premières heures de sa lutte historique!

Cheick M. Chérif Keïta (The William H. Laird Professor of French and the Liberal Arts Carleton College, Northfield, Minnesota USA)

Nelson Mandela et John Dube : une mémorable généalogie politique, par Chérif Keïta

La disparition de Nelson Mandela en décembre 2013 marquait pour moi 14 années de passion pour l'histoire de l'Afrique du sud, tant comme

chercheur que comme visiteur fréquent dans un pays dont je suis tombé amoureux depuis mon premier séjour avec des jeunes universitaires en 1999. Au coeur de mon acharnement à comprendre et à m'imprégner de l'histoire de ce brave peuple se cache un défi que le Président Mandela m'a lancé en 2000, lorsqu'il m'a fait parvenir un message m'avouant que lui-même ne savait que très peu de choses sur John L. Dube, en me souhaitant bonne chance dans la recherche que j'entamais sur la vie et l'oeuvre du co-fondateur et premier président du SANNC, devenu plus tard l'ANC. En recevant ce message, j'ai compris tout d'un coup que s'étaient envolées les chances de mon entretien filmé avec lui sur le Révérend John Langalibalele Dube (1871-1946), l'homme à qui il avait rendu un si vibrant hommage le 27 avril, 1994, en se déplaçant de Johannesburg jusqu'au KwaZulu-Natal, pour voter aux premières élections multiraciales et démocratiques, au lycée Ohlange, dans le township pauvre d'Inanda.

Au moment où le monde entier s'attendait à le voir se ruer sur les premiers fruits d'une victoire si longtemps attendue, le célèbre prisonnier de l'Apartheid a emprunté le petit chemin qui menait à une tombe mal entretenue derrière le bureau de vote (la Chapelle d'Ohlange), pour se recueillir et faire une déclaration qui a surpris alors bien des gens à travers le monde : "Monsieur le Président, je suis venu vous dire que l'Afrique du sud est aujourd'hui libre!" Mandela saluait ainsi John Langalibalele Dube, le premier Président général de l'ANC, le militant connu en son temps comme "Mafukuzela Onjenge Zulu" [la tempête zoulou qui a réveillé toute la Nation], et qui a porté sur ses épaules, non seulement, lui Mandela, mais aussi les milliers de ses camarades d'armes dans cette lutte qui a débouché sur la victoire sur l'Apartheid.

En recevant le message de Madiba m'annonçant qu'il était incapable de répondre aux questions qu'il m'avait demandé de lui soumettre à l'avance, tout d'un coup s'envolait l'espoir que j'avais fondé sur un entretien filmé avec lui, demande à laquelle il avait consenti en principe. J'étais en proie à un profond découragement, puisque je ratais ainsi ma chance de rencontrer en personne ce géant de l'histoire.

Toutefois, quelques jours plus tard, mon aplomb retrouvé, j'ai compris que Madiba m'avait fait un cadeau unique par cet aveu d'ignorance, chose que font rarement les personnages de son rang. Je me suis dit alors que si Mandela, à son âge, ne savait que peu de choses sur John Dube, le père du mouvement dont il était l'incarnation à travers le monde,

(suite à la page 8)

un défi important était lancé à ma génération et au chercheur que je suis, à savoir, retracer nos manches, déterrer l'information pour l'édification de tous. Bref, c'est de ce jour qu'est partie ma motivation pendant les 13 années qui suivront, de répondre à cette seule et même question: qu'est-ce que Mandela aimerait savoir sur son précurseur John Dube, ses sacrifices et ses espérances pour son peuple. Je remarquais que dans un sens, c'était l'esprit de John Dube(1871-1946), "rencontré" à Ohlange, en janvier 1999, lors de ma visite avec mes étudiants, qui me parlait par la voix de Madiba et par son humble aveu qu'il n'avait pas d'informations substantielles à offrir à un jeune chercheur sur le père fondateur de son parti.

En juillet 2005, je devais arriver à Durban avec mon premier film intitulé "Oberlin-Inanda: The Life and Times of John L. Dube", en sélection officielle du Festival International du Film de Durban. Le Consul Général de l'Inde, Son Excellence Ajay Swarup, a envoyé quelques membres de son staff pour voir le film, avant de me téléphoner lui-même pour me demander de consentir à une projection privée chez une haute personnalité de la communauté indienne de Durban. Il m'a expliqué que cette personne était intéressée à mon film sur les origines de son mouvement politique mais qu'un AVC



l'empêchait de se déplacer pour le voir. Cette personne n'était autre que Mme la Prof. Fatima Meer, personnalité que j'avais reconnue comme une amie personnelle de Winnie et de Nelson Mandela et par l'ouvrage, Higher Than Hope, qu'elle leur avait consacré. J'étais profondément honoré par cette demande. Je le fus encore plus lorsqu'après avoir visionné le documentaire avec le Consul Général Swarup et moi-

même dans son salon, elle m'en a demandé une copie pour son ami Madiba, parce que son neveu, qui était l'avocat de ce dernier, pouvait le lui remettre en main propre. Au même moment, une communication avec l'autre Consul Général de l'Inde, Monsieur Suresh Goel, a abouti à la première projection de mon film au Centre Culturel indien de Johannesburg, dans une salle comble et devant un public distingué: les officiels du gouvernement provincial de Gauteng, la famille de Mahatma Gandhi, le voisin de John Dube à Inanda(KwaZulu-Natal), et M. Ahmed Kathrada, un des condamnés de Rivonia et le compagnon d'incarcération de Madiba pendant 27 ans à Robben Island, à qui est d'ailleurs revenu l'honneur d'ouvrir la soirée.

En septembre 2011, "Cemetery Stories: A Rebel Missionary in South Africa"(2009), mon deuxième film, consacré aux missionnaires américains qui ont ouvert les portes de l'école à John Dube aux USA, a été invité pour une projection au Centre Nelson Mandela pour l'Histoire et la Mémoire. Ayant jugé que Mandela était désormais trop âgé pour s'asseoir et regarder ce film avec tout le monde, la Fondation en a envoyé une copie à sa résidence. A la fin de la projection, la Fondation m'a offert un exemplaire du livre de Madiba, Pensées pour moi-même. En réponse à ce cadeau, je leur ai remis un exem-

plaire de la version anglaise de mon livre sur Salif Keita, Outcast to Ambassador: The Musical Odyssey of Salif Keita, le grand chanteur malien dont la voix, selon M. Kathrada, a beaucoup reconforté les prisonniers de Robben Island, comme lui et Madiba. Ce jour a été un grand jour pour moi.

Je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer Nelson Mandela, dont j'ai ressenti la disparition comme une perte profonde pour l'humanité. Toutefois, je garde en moi la satisfaction personnelle d'avoir pu réaliser, de son vivant, mon projet de recherche entamé avec sa bénédiction et une trilogie de films documentaires sur la constellation Dube. Le film intitulé "Remembering Nokutela/uKukhumbula uNokutela", sur la vie de Madame Nokutela Mdima Dube(1873-1917), dernière oeuvre que j'ai consacré à une pionnière oubliée de la libération de l'Afrique du sud, a connu sa première mondiale le 17 novembre 2013 à Minneapolis, alors que Mandela était toujours parmi nous. J'ose espérer que là où il est, il estimera que j'ai pu relever le défi qu'il m'avait lancé en 2000 de donner au peuple sud-africain, l'information qu'il désirait sur ce lointain chapitre de sa Marche vers la Liberté. Que Nelson Rolihlahla Mandela trouve la place qu'il mérite parmi les glorieux combattants pour la liberté en Afrique et que son esprit demeure

pour toujours en nous!

Je voudrais terminer par ces mots prophétiques que le vénérable poète sud-africain Don Mattera a écrits au coeur de la lutte contre l'Apartheid, et qui traduisent pour moi le symbolisme profond de la visite du candidat Mandela, à la tombe du Révérend John Langalibalele Dube, le 27 avril 1994:

N'oublie pas!

N'oublie pas de passer par ma tombe

Quand enfin le vent de la liberté aura soufflé sur notre terre

Afin que je te suive sur des sentiers familiers

Pour contempler des chaînes brisées

Des préjugés abandonnés

Des blessures oubliées

Des douleurs pardonnées.

Et lorsque mes yeux se seront rassasiés de tout,

N'aie pas peur de moi si soudain je redeviens poussière.

Ce sera tout simplement le bonheur d'un long rêve assouvi

Qui m'aura donné le repos final

Quand enfin notre pays aura conquis sa LIBERTE.

(Traduit de l'anglais par Chérif Keita que nous remercions)

Amadou N'Fa Diallo

BARRAGE DE GOUINA

Le 4ème ouvrage hydroélectrique en commun réalisé par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) est enfin inauguré !

Opérationnelle depuis avril 2022, la centrale du barrage de Gouina à Kayes (Mali) a été inaugurée par les Premiers ministres des quatre pays membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) que sont la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, le samedi 03 décembre 2022. C'est le 4ème ouvrage du genre réalisé par l'organisation commune après ceux de Diama au Sénégal, de Manantali au Mali et de la centrale de Félou au Mali. Selon le barème de répartition décidé par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, le Mali bénéficie de 34 % de la production d'électricité, soit un peu plus que les autres pays membres.

Le barrage de Gouina consiste en un système permettant d'assurer la production d'électricité grâce aux turbines des débits du fleuve Sénégal. Les travaux de développement du système hydroélectrique du barrage de Gouina sont entièrement achevés avec des tests de mise en service pour toutes les unités et la centrale est en opération depuis avril 2022. C'est cet important ouvrage situé dans la région de Kayes, à l'ouest du Mali, d'une capacité de 140 mégawatts et d'une capacité moyenne de 607 gigawatts/heure, qui a été inauguré, le samedi, 03 décembre 2022, par le Premier ministre par intérim du Mali, Colonel Abdoulaye Maïga, en présence de ses homologues Bernard Goumou de la République de Guinée, Mohamed Ould Bilal de la République Islamique de Mauritanie et Amadou Ba de la République du Sénégal. C'est au nom du Président de la Transition du Mali, Chef de l'Etat, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OMVS, Colonel Assimi Goïta, que le Premier ministre par intérim, Colonel Abdoulaye Maïga, a présidé la cérémonie d'inauguration du barrage hydroélectrique de Gouina. S'adressant à ses homologues, Colonel Maïga a rendu « un vibrant hommage aux Pères Fondateurs de l'OMVS qui, dans un élan visionnaire, se sont retrouvés le 24 mars 1968 à Labé, en Guinée, pour approuver le statut général de l'Organisation des Etats Riverains du Fleuve Sénégal. Cet acte de foi des Présidents Feu Ahmed Sékou Toure, Modibo Keita, Moctar Ould Daddah et Léopold Sédar Senghor, a été déterminant dans l'aménagement du bassin du fleuve Sénégal et l'intégration des peuples qui y vivent. Ils ont incontestablement marqué l'histoire du continent, à travers la création de l'OMVS qui



s'est révélée comme l'un des meilleurs outils d'intégration sous-régionale». Le Premier ministre malien a ajouté que la région du fleuve Sénégal a connu avant la création de l'organisation- plusieurs initiatives régionales visant à tirer profit des ressources de ce fleuve qui coule à l'extrême ouest du continent africain. La plus importante de ces initiatives est la création du Comité mixte des Etats, créé en 1963, comprenait la Mauritanie, le Mali, la Guinée et le Sénégal ; et de l'Organisation des Etats des rives du fleuve Sénégal, créée en 1968 regroupant les mêmes pays mentionnés ci-dessus. Enfin, le Premier ministre par intérim a invité « Les instances de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) à redoubler d'efforts pour que notre plus grand barrage hydroélectrique, à savoir Koukoutamba en Guinée, soit réalisé. Cela est une attente forte des Etats membres et une demande pressante et légitime des populations riveraines. En outre, il urge aussi d'aménager, parallèlement, les sites de Boureya, de Niagara, de Badoumbé et les microcentrales en Guinée »

Pour le ministre malien en charge de l'énergie, « cet ouvrage qui est déjà mis en eau et qui a commencé

à injecter les premiers mégawatts sur les réseaux électriques des trois pays qui sont actionnaires de la SOGEM, va permettre de renforcer la production d'énergie dans ces pays, mais au-delà du renforcement de l'énergie, ça devrait permettre de réduire un peu le coût de production pour les sociétés de nos trois pays ». Et d'ajouter que : « les 140 mégawatts seront répartis à parts égales entre les sociétés des énergies du Mali, de la Guinée, de la Mauritanie et du Sénégal ». Plusieurs allocutions se sont succédées notamment celle du représentant de la société exécutante du projet, qui a fait un exposé sur les raisons de sa réalisation et ses spécificités, et celle du Haut-Commissaire de l'OMVS au cours de laquelle il a longuement parlé du barrage et des avantages qu'il apportera aux populations des pays de la région dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de l'eau, ainsi que sur les aspects techniques de cette importante installation de développement. A l'issue de la cérémonie, les Premiers ministres des pays ont coupé le ruban symbolique du projet, marquant le début de l'exploitation de ce barrage vital et important, avant de visiter la salle de contrôle de son exploitation.

De l'importance du barrage hydro-électrique de Gouina

Situé à 74 km au sud-est de Kayes au Mali, le projet hydroélectrique du barrage de Gouina se trouve à 165 km en aval et à 60 km en amont du barrage de Manantali. Il consiste en un système permettant d'assurer la production d'électricité par turbines des débits du fleuve Sénégal, qui est en partie entraîné par l'embouchure du barrage de Manantali situé sur le cours du fleuve qui coule en amont. La production annuelle de ce projet est de 620 gigawatt/heure, qui seront répartis entre les trois pays selon le barème de répartition adopté par la Conférence des Chefs d'Etat, comme suit : Mauritanie (33%) soit 204,6 GWh par an ; Sénégal (33%) soit 204,6 GWh par an ; Mali (34%), soit 210,8 GWh par an.

L'espace hydroélectrique de Gouina est une centrale équipée de trois turbines Kaplan, d'une puissance installée totale de 140 MW. Les différentes composantes de cet espace hydroélectrique sont : un Poste 225 kV et ligne de transmission 225 kV pour évacuer l'énergie produite sur une longueur d'environ 60 km vers le poste existant de la « Station Vélo » ; une production de l'électricité raccordée au poste de

Khai, sur la ligne ouest du système 225 kV OMVS qui relie les réseaux nationaux du Mali, du Sénégal et de la Mauritanie ; un barrage latéral en béton avec un seuil de 560 mètres de longueur, un canal pour amener la quantité d'eau à la station située dans l'axe du barrage ; un quai de chargement directement en amont de l'usine avec un canal pour retourner l'eau de la turbine à la rivière en plus d'un ouvrage de décharge et de dérivation de fond. Le barrage a une puissance nominale installée de 140 Méga Watts et un produit moyen de 607 Giga Watts heures. Cette production associée à celle de la centrale de Félou augmentera la capacité de production de Manantali de 200 à 340 Méga Watts. A noter que l'énergie totale produite par la centrale de Gouina, au 25 novembre 2022, est de 503 GWh, répartis entre les pays comme suit : Mauritanie (33%) soit 166 GWh ; Sénégal (33 %) ou 166 GWh ; Mali (34%), soit 171 GWh. Le coût total de réalisation du barrage de Gouina est d'environ 284 milliards de francs CFA environ (454 millions de dollars) dont 248,9 milliards de francs CFA (398 millions de dollars) financés par Eximbank de Chine et 34,5 milliards de francs CFA (54 millions de dollars) par la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM). Autrement dit, le coût global du projet s'élève à 436 676 671 USD dont 95% sont couverts par un financement de Eximbank China avec égale redevance entre les trois pays à raison 138 300 000 USD en moyenne pour chacun des trois Etats. L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), à travers sa filiale SOGEM, prend en charge les 5% restants du montant objet du crédit, en sa qualité de partie contractante déléguée. Le crédit principal est accordé par Eximbank aux pays pour une durée de 20 ans avec un différé de remboursement de 9 ans.

Trois importants ouvrages du même genre avaient été réalisés par l'OMVS

L'OMVS a mis en place des installations vitales en matière d'approvisionnement en énergie et de dessalement de l'eau du fleuve, dont les plus importantes sont : le barrage de Diama, celui de Manantali et la centrale de Félou. Le barrage de Diama, au Sénégal, construit en 1986 dans le Delta du fleuve Sénégal, à environ 26 km en

amont de Saint-Louis, est un ouvrage anti-sel qui empêche l'intrusion de l'eau de mer dans le fleuve. Autrement dit, c'est un barrage résistant à la salinité de l'eau qui travaille à empêcher les fuites d'eau salée des affluents proches du fleuve, en plus de l'aménagement des terres agricoles de la région. Quant au Barrage à butts multiples de Manantali au Mali (200MW) réalisé en 1988, il a une capacité de stockage de 11,1 milliards de mètres cubes et travaille à mobiliser des ressources pour la production d'énergie. Il permet la mise à la disposition du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, d'une énergie d'environ 800 Gwh/an. Il joue également un rôle de régularisation des débits des eaux du fleuve contribuant ainsi au développement des cultures irriguées et de la navigabilité du fleuve Sénégal. Pour ce qui concerne la centrale hydroélectrique de Félou, elle est considérée comme la ressource énergétique la plus importante pour les pays de la région, avec une capacité de production annuelle de 800 mégawatts. Située à Kayes, au Mali, elle a été mise en service en 2013. D'une puissance installée de 60 MW, Félou permet le renforcement de la production hydroélectrique des Etats membres mais également la valorisation du réseau interconnecté de Manantali. Toutes ces installations sont supervisées et gérées par des sociétés spécialisées affiliées à l'organisation de la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Il faut souligner que l'OMVS est à pied d'œuvre pour la réalisation du plus grand barrage hydroélectrique, prévu à Koukoutamba en Guinée. Cela est une attente forte des Etats membres et une demande pressante et légitime des populations riveraines. Parallèlement à la construction du barrage, il sera aussi aménagé les sites de Boureya, de Niagara, de Badoumbé et les microcentrales en Guinée.

A rappeler que l'OMVS a été créée le 11 mars 1972 à Nouakchott, après la signature par la Mauritanie, le Sénégal et le Mali de son cadre fondateur avant que la République de Guinée ne se joigne à cette importante organisation sous régionale en 2006. La présidence tournante de l'organisation est actuellement exercée par le Mali en la personne de son Chef d'Etat, Colonel Assimi Goïta.

Sidi Modibo Coulibaly